

Brèves Matinales

Ce document est un condensé de la presse nationale et internationale, il ne reflète en aucun cas le point de vue du Centre Carter. La sélection d'articles présentée n'a pas vocation à être exhaustive.

Brèves Matinales - mardi 24 janvier 2023

SOMMAIRE

- Les élus du Maniema indignés par l'inaction du gouvernement face aux graves violations des droits de l'homme à Kabambare
- Actes de torture à Salamabila : « Les auteurs de ces traitements cruels vont répondre de leurs actes » (gouvernement)
- Kalemie : des décès liés aux mauvaises conditions de détention à la prison centrale
- CENI : Plus de 7 millions d'électeurs déjà enrôlés sur les 18 millions attendus dans la première aire opérationnelle
- Enrôlement des électeurs : la crainte de la mission d'observation CENCO-ECC persiste sur le sort réservé aux C.I non opérationnels qui risquent de se transformer en des bureaux fictifs
- Loi sur les réparations : poursuite des travaux en vue de la doter des mesures d'application
- Élections 2023 : La DYNAFEC motivée à atteindre la parité 50/50 hommes-femmes
- Elections en RDC : 3 millions des femmes enrôlées dans la première aire opérationnelle
- Prétendue démission du gouverneur du Sud-Kivu : Le VPM Aselo dit ne pas être saisi officiellement de la procédure, (Document)
- Goma – Manifestations contre la Force de l'EAC : Des mouvements citoyens appellent à une journée ville-morte ce jeudi
- M23: des combats autour de Kitshanga, l'axe de contour Butembo-Goma menacé

• DROITS HUMAINS

Les élus du Maniema indignés par l'inaction du gouvernement face aux graves violations des droits de l'homme à Kabambare

La délégation des élus du Maniema, conduite par le sénateur Augustin Matata Ponyo, se dit « vivement indignée par l'inaction du gouvernement » face aux graves violations des droits de l'homme à Kabambare. Ces députés nationaux et sénateurs dénoncent le traitement inhumain et dégradant dont est victime la population de Salamabila à Kabambare. Ils invitent le gouvernement à descendre dans cette partie de leur province. Ils l'ont dit au cours d'une rencontre organisée ce lundi 23 janvier avec le ministre des Droits humains, Fabrice Puela. Les élus du Maniema déplorent l'absence de l'Etat à Kabambare où les droits de la population sont violés d'une façon inhumaine par des particuliers. *« La population de Kabambare se sent abandonnée. C'est inacceptable »*

lorsque dans un pays où il y a la puissance publique de voir que les rebelles commencent à faire la loi. C'est inacceptable de voir les filles et femmes de Salamabila, au Maniema, être fouettées nues comme à l'époque de l'esclavage. Le gouvernement central et le gouvernement provincial se doivent de prendre de mesures devant garantir la protection et la sécurité des citoyens », a regretté Augustin Matata.

Kalemie : des décès liés aux mauvaises conditions de détention à la prison centrale

La prison centrale de Kalemie continue à enregistrer des morts régulièrement à la suite de mauvaises conditions de détention, selon les responsables de cette maison carcérale. Le lundi 23 janvier, le secrétaire général du ministère de la justice en mission à Kalemie a visité cette maison pénitentiaire pour faire le constat. Construite en 1928 pour une capacité de 250 pensionnaires, cette prison est à ce jour surpeuplée, avec 900 détenus. Une cellule de 9 mètres sur 5 mètres peut accueillir une centaine de détenus ; impossible pour eux de dormir confortablement. Ils dorment à tour de rôle, souligne le directeur de la prison. Dans la cellule, la chaleur est étouffante et les odeurs des toilettes, suffocantes. Les ces mauvaises conditions carcérales sont à la base de diverses maladies ; comme la tuberculose, ajoute le directeur de la prison.

RDC: Plus de 7 millions d'électeurs déjà enrôlés sur les 18 millions attendus dans la première aire opérationnelle

Le Rapporteur de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), Patricia Nseyi a donné les statistiques des personnes enrôlées pendant les 30 jours qui ont été accordés pour la première aire opérationnelle comprenant l'Ouest et le Nord-est de la République Démocratique du Congo. Sur les 18.694.542 électeurs attendus pour cette première aire opérationnelle 7.910.679 ont déjà obtenu leurs nouvelles cartes d'électeur, soit 37,9%. À cet effet, Patricia Nseyi a fait savoir que la CENI se réjouit de l'engouement de la population observé dans les centres d'inscription depuis le lancement de cette opération d'identification et d'enrôlement des électeurs. Selon elle, cela confirme l'intérêt patriotique que porte la population congolaise au processus électoral en cours.

Enrôlement des électeurs : la crainte de la mission d'observation CENCO-ECC persiste sur le sort réservé aux C.I non opérationnels qui risquent de se transformer en des bureaux fictifs

L'opération d'identification et d'enrôlement des électeurs dans la première aire opérationnelle qui prend en compte les provinces de l'ouest du pays a été prolongée jusqu'au 17 février 2023. Ce, en vue de permettre à ceux qui n'ont pas encore obtenu leurs cartes et des centres qui ont connu des difficultés de remplir leurs tâches. La

prolongation de l'opération était l'une des recommandations de la mission d'observation CENCO-ECC. Cette dernière a reconnu les efforts fournis par l'équipe dirigée par Denis Kadima pour la bonne évolution du processus électoral en cours. Aussi, elle a salué la communication de la CENI qui a également annoncé le début des opérations dans la deuxième aire opérationnelle.

- **DROITS DES FEMMES**

Loi sur les réparations : poursuite des travaux en vue de la doter des mesures d'application

Ces mesures d'application vont donner une portée matérielle aux différents principes posés par la loi. Il s'agit notamment des mesures d'application qui concernent l'écosystème (les institutions du point de vue organique). Il sera question d'harmoniser le décret qui crée le fonds avec les dispositions de la loi. Ces mesures porteront également sur le statut de la victime, les questions de réparation et celles liées à la protection de la victime. Cette nouvelle loi, inscrite dans le cadre d'une justice transitionnelle, permet de doter le pays d'un cadre normatif particulièrement adapté pour fixer les principes fondamentaux relatifs à la protection et à la réparation des victimes des violences sexuelles liées aux conflits et des victimes de crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité, ainsi que d'un fonds de réparation en faveur des victimes.

Élections 2023 : La DYNAFEC motivée à atteindre la parité 50/50 hommes-femmes

Tous les Congolaises et congolais se mobilisent pour les échéances électorales en République Démocratique du Congo. La Dynamique des femmes candidates, DYNAFEC aussi, affûte ses armes à travers sa coordonnatrice nationale, Carine Nkaku, qui s'est donnée comme mission, d'avoir plus des femmes élues aux élections à venir. C'est dans ce sens que cette Asbl a lancé le projet d'identification des potentielles candidates aux scrutins, afin d'atteindre une parité effective 50/50 hommes-femmes. Carine Kanku l'a relevée dans une interview exclusive accordée à la rédaction de Pourelle.info, le jeudi 19 janvier 2023. « *Notre objectif est d'avoir plus de femmes aux postes électifs cette fois surtout que la constitution le consacre en son article 13. Et aussi dans la nouvelle loi électorale qui vient appuyer cette motivation dans son alinéa 3 article 13 qui encourage des partis politiques à aligner plus des femmes, afin de payer la caution à moitié.* »

Elections en RDC : 3 millions des femmes enrôlées dans la première aire opérationnelle

Sur un total des 18.694.542 d'électeurs attendus, moins de la moitié, soit 7.910.679 ont déjà obtenu leurs nouvelles cartes. Ce qui correspond à 37,9% selon des informations transmises par la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) lors d'un point de presse qui a eu lieu le 22 janvier 2023. Il était question dans cette communication, de l'évolution des opérations d'identification et d'enrôlement des électeurs à la première aire opérationnelle. Patricia Nseyi, Rapporteuse de la machine électorale a également donné avec détail, les statistiques des enrôlés. « S'agissant des statistiques des enrôlés, nombre d'enrôlés par sexe, Hommes : 4 millions 68 mille 147 soit 57%, Femmes : 3 millions 23 mille 532 soit 43% », a-t-elle dit. Et de renchérir, « concernant le nombre d'enrôlés par cas spécial : Nombre d'enrôlés à l'horizon 2024 : 325 mille 582 soit 4,5%, nombre d'électeurs enrôlés par témoignage : 759 milles 307 soit 37,9%, nombre d'électeurs enrôlés sans empreintes : 167455 soit 2,3%, nombre d'électeurs enrôlés sans iris 26591 soit 0,3% ». Il faut noter que les femmes constituent 52 % de la population congolaise. Cependant, leur participation à la vie politique du pays demeure moins importante.

- **SITUATION POLITIQUE**

Actes de torture à Salamabila : « Les auteurs de ces traitements cruels vont répondre de leurs actes » (gouvernement)

A Salamabila dans la province du Maniema, dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), les conflits armés autour du contrôle des zones minières entraînent une situation sécuritaire et humanitaire volatile. Dans cette cité aurifère située dans le territoire de Kabambare, la milice Maï-Maï Malaika y impose la charria aux allures de l'époque coloniale. En effet, les images qui circulent depuis quelques jours dans les réseaux sociaux font froid au dos. Ce groupe armé qui opère en toute impunité dans cette cité minière administre des coups de fouet et autres sévices corporels à la population civile particulièrement aux femmes et jeunes filles aux motifs qu'elles portent des habits qu'ils estiment obscènes.

Prétendue démission du gouverneur du Sud-Kivu : Le VPM Aselo dit ne pas être saisi officiellement de la procédure, (Document)

Dans une correspondance adressée au vice-président de l'Assemblée provinciale du Sud-Kivu, le vice-premier ministre l'Intérieur, Daniel Aselo, affirme ne pas être saisi officiellement de la démission du gouverneur de cette province, Théo Ngwabidje. Par conséquent, Daniel Aselo Okito estime qu'il est difficile de tirer les conséquences de droit appropriées dans ce dossier. *« J'accuse bonne réception de la copie me réservée de votre lettre mieux identifiée en concerne et adressée à monsieur le gouverneur Ngwabidje Kasi et vous en remercie. Je m'empresse de vous faire remarquer que jusqu'à ce jour, je ne suis pas encore saisi, de manière formelle, de la procédure de destitution du gouverneur de province du Sud-Kivu dont fait allusion votre lettre précitée »,* indique cette lettre. Et d'ajouter : *« De la sorte, il m'est difficile de tirer les conséquences de droit appropriées et que partant, il me semble précoce de faire application des dispositions légales par vous évoquées d'une part et d'alerter les partenaires nationaux et/ou étrangers engageant la province d'autre part ».*

Goma – Manifestations contre la Force de l'EAC : Des mouvements citoyens appellent à une journée ville-morte ce jeudi

Le Collectif des mouvements citoyens appelle la population de Goma, au Nord-Kivu, à observer une journée ville morte, le jeudi 26 janvier prochain, pour dénoncer l'inaction de la Force de la Communauté des États de l'Afrique de l'Est (EAC).

Au cours d'un point de presse tenue ce lundi 23 janvier, ces mouvements citoyens et groupes de pression ont insisté sur le retrait prompt et sans conditions de toutes les forces étrangères, notamment celle de l'EAC « qui ne respecte pas la mission lui confiée ». Ces mouvements citoyens ont demandé au président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, de mettre fin à la zone tampon imposée sur un territoire du pays, tout en sollicitant également le remplacement du commissaire provincial de la Police, le général Aba Van Ang, « à cause de ses réactions brutales contre les militants et les journalistes lors de récentes manifestations à Goma.

- **SECURITE**

RDC-M23: des combats autour de Kitshanga, l'axe de contour Butembo-Goma menacé

Kitshanga (territoire de Masisi) se réveille sous des tirs en armes lourdes et légères entendus depuis les quartiers situés dans la périphérie Nord-est du chef-lieu de la chefferie des Bashali (Nord-Kivu). Des témoins sur place rapportent à ACTUALITE.CD que les rebelles du M23 ont lancé un assaut tôt le matin contre trois positions, notamment celles des groupes armés APCLS-Kambuzi, NDC-R de Guidon et des FARDC

érigées à Uli, à 4 Km de Kitshanga. " Des rebelles ont débordé dans le parc, et ont atteint ce matin Uli, dans le groupement Bishusha où ils ont attaqué des positions des "patriotes" et celles des FARDC. Depuis 4 heures locales des tirs en armes lourdes et légères se font entendre depuis les périphéries Nord-est. Même ici au centre où nous nous retrouvons, on écoute des tirs sporadiques", rapporte un journaliste basé à Kitshanga. Cette situation est à la base d'un déplacement des habitants à Kitshanga. Nombreux quittent les quartiers riverains de l'état-major du régiment de l'armée congolaise et trouvent refuge au centre de cette agglomération de plus de 105 000 habitants.

Beni : Plus de 20 personnes massacrées près d'un camp militaire à Bashu

Au-moins 25 personnes ont été tuées par des hommes non autrement identifiés la nuit du dimanche à ce lundi 23 janvier 2023 dans la chefferie de Bashu située dans le territoire de Beni, (Nord-Kivu). D'après les sources locales, les assaillants ont surpris les victimes tard dans la nuit. À en croire, Saddam Patanguli, l'un des jeunes leaders de la place, 19 civils ont été tués dans un bistrot et 6 autres dans une même maison. « On vient de comptabiliser 25 civils tués, soit par machettes et armes à feu et calcinées. Des maisons ont été incendiées, une pharmacie et 3 motos également dans la localité de Makungwe », a-t-il indiqué. La même source précise que plusieurs personnes ont été prises en otage. L'identité de l'ennemi n'est pas encore connue.

Équipe de la Maison des Droits de l'Homme du Centre Carter Pour nous contacter directement infomdhcongo@cartercenter.org
<https://vlfcongo.org/> www.cartercenter.org
(+243) 81 709 83 29 372, Av. Colonel Mondjiba, Concession Immotex Bâtiment 9B C/ Ngaliema, Kinshasa